CABCM
ACCOMPAGNEMENT
TRANSPORT BÉNÉVOLE

CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT-TRANSPORT BÉNÉVOLE DU CABCM

Conformément à la Politique d'accompagnement-transport bénévole du Centre d'Action Bénévole Communautaire Matawinie.

1. Toute personne désirant obtenir les services d'un bénévole pour un accompagnement doit obligatoirement téléphoner au CABCM.

2. La personne, pour être admissible, doit être en perte d'autonomie temporaire ou permanente demeurant dans son milieu de vie naturel, à savoir : les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques, les convalescents ainsi que les familles supportant cette clientèle.

3. La personne, pour être admissible, **ne doit pas** posséder de véhicule, et dans le cas contraire, elle doit être dans l'incapacité de l'utiliser soit de façon temporaire ou permanente.

4. Le CABCM offre l'accompagnement-transport bénévole pour des déplacements médicaux, juridiques ou sociales (certaines conditions).

5. Pour un accompagnement-transport bénévole, le bénéficiaire doit téléphoner **une semaine à l'avance pour un maximum de deux accompagnements par semaine.**

6. Le bénéficiaire doit acquitter la contribution du transport **en argent comptant** au bénévole qui l'accompagne **au moment de l'embarquement.** Le bénéficiaire doit avoir le montant exact, le bénévole n'a pas l'obligation d'avoir la monnaie de retour.

7. Les bénévoles du CABCM ne peuvent faire que les accompagnements référés par notre organisme. **Il est interdit d'entrer en contact direct avec ceux-ci.** De plus, ils peuvent refuser de faire d'autres arrêts si ceux-ci n'ont pas été autorisés par la personne responsable de l'ATB, au préalable.

8. Le CABCM favorise le covoiturage quand les demandes sont aux mêmes heures et aux mêmes endroits.

9. Pour obtenir notre service d'accompagnement-transport bénévole financé en partie par le Programme de Soutien aux organismes communautaires (PSOC), la personne ne devra pas avoir accès ou être inscrite auprès d'un autre service de transport. Par exemple : **le transport adapté.**